

Liste des délibérations du Conseil Municipal du 5 octobre 2022

aff n°DEL2022_264 : Construction d'une piscine municipale - Marché Public Global de Performance - choix du titulaire

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le choix du groupement GTM BATIMENT AQUITAINE ;

 - d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et ses annexes avec le groupement GTM BATIMENT AQUITAINE pour les montants suivants :
 - . conception : 2 300 000 € H.T.
 - . construction : 20 650 000 € H.T.
 - . exploitation/maintenance sur une durée de 5 ans : 5 388 626,48 € H.T., prix comprenant la fourniture de chaleur.
- Les contrats de fourniture d'énergie seront arrêtés à réception des ouvrages.
- d'inscrire les crédits correspondants au chapitre 23 du budget ;

 - d'inscrire les crédits d'exploitation maintenance au chapitre 011 du budget lors de la mise en service de l'équipement.

Le présent rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Patrick CHAVAROT, Sébastien SAINT-PASTEUR, Laure CURVALE, Philippe CERNIER, Anne-Marie TOURNEPICHE, Jean-Paul MESSÉ, Sylvie BRIDIER, Alhadji NOUHOU, Michaël RISTIC, Christel CHAINEAUD, Cédric TERRET, Élodie CAZAUX, Benoist REMEGEAU